



## VENTE VEHICULE SANS FACTURES

Par **yob357**, le **26/09/2013** à **08:12**

bonjour a tous

voilà j ai acheté un vehicule d'occasion dans un garage renault et je me suis aperçu 2 jours apres que je ne possédais ni carnet d entretien ni factures justificative des travaux effectués dessus.

j ai rappeller renault pour leur demander ces justificatifs et la on me reponds qu on ne peut rien me fournir car l ancien proprietaire etait un agent renault et qu il a fait tous les travaux lui meme sans factures bien sur dont la courroie de distribution en mai 2013...

ce qui fait qu en cas de litige je n ai aucun justificatif et si je voulais la revendre je ne peux rien prouver au futur acheteur....

est ce normal et que puis je faire ??

merci de vos reponses eclairées

cordialement

Par **alterego**, le **26/09/2013** à **09:13**

Bonjour,

Vous avez acquis le véhicule auprès d'un professionnel.

Celui-ci vous a été vendu sous sa propre responsabilité, il est donc présumé à jour de toutes les opérations d'entretien. .

Quoi qu'il arrive, le professionnel ne peut et ne pourra pas vous opposer un défaut d'entretien de l'ancien propriétaire. En cas de litige, il reste et restera votre seul interlocuteur.

Cordialement

Par **yob357**, le **26/09/2013** à **09:21**

merci de votre reponse mais je ne saisi pas bien...

cela veut il dire qu il n a pas a me fournir la preuve que la distribution a été faite ?

merci